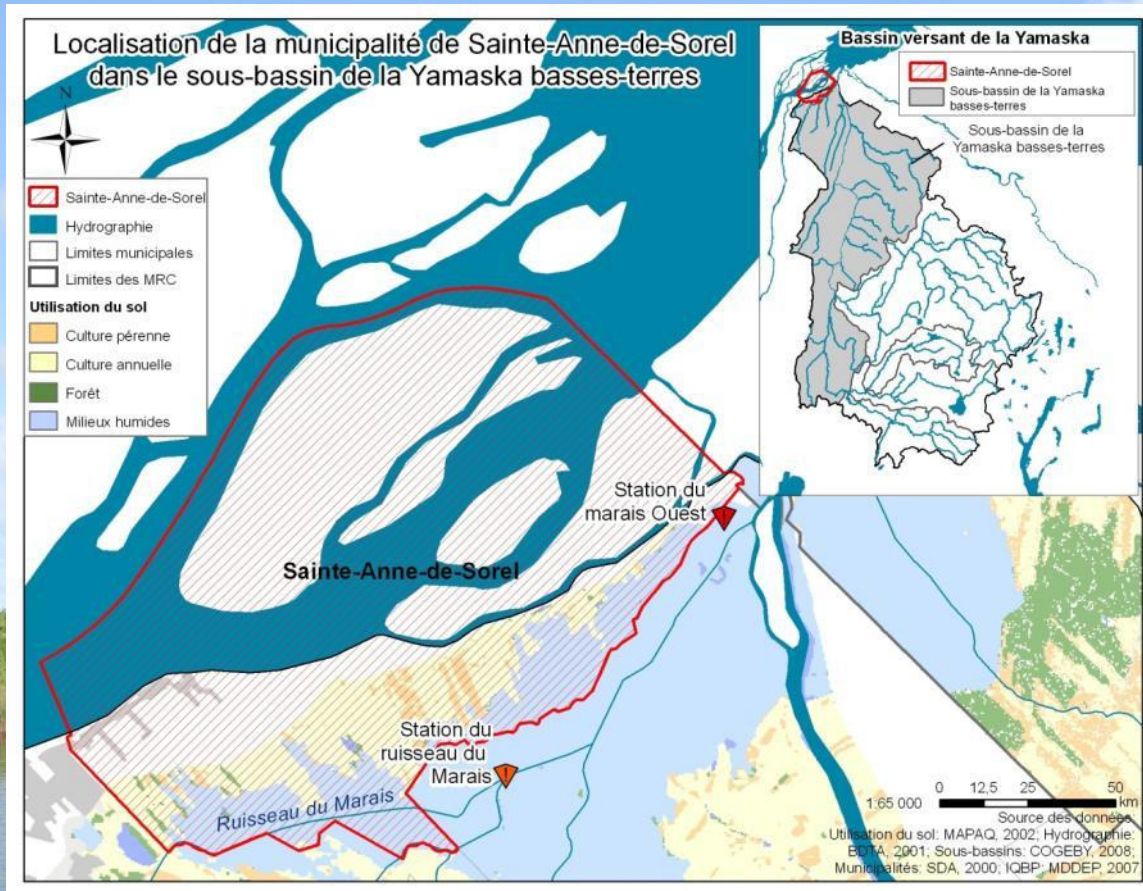


# Municipalité de *Sainte-Anne-de-Sorel*

## Constat de la problématique

Tiré du diagnostic du bassin versant de la Yamaska



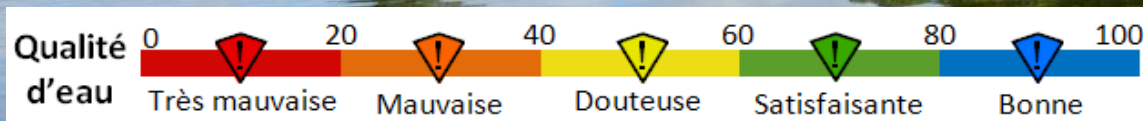
Sainte-Anne-de-Sorel est située dans le sous-bassin de la rivière Yamaska basses-terres. Il n'y a pas de station d'échantillonnage pour déterminer la qualité de l'eau dans cette municipalité. Les stations d'échantillonnage les plus près et les plus représentatives sont celles situées dans la municipalité de Yamaska

Marais  
Ouest en  
2007

Très mauvaise qualité  
d'eau (18/100)

Ruisseau  
du Marais  
en 2007

Mauvaise qualité  
d'eau (20/100)



# Municipalité de *Saint-Anne-de-Sorel*

## Actions pour le sous-bassin de la rivière Yamaska basses-terres et possibilités de financement

Tiré du plan d'action du bassin versant de la Yamaska

### Qualité de l'eau



**Adopter des pratiques durables de gestion des sols en milieu agricole.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Améliorer la gestion des engrais et des pesticides.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Appliquer des pratiques visant à prévenir l'érosion ponctuelle et stabiliser les secteurs prioritaires.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Déterminer la nature et les impacts des substances rejetées par les effluents municipaux et industriels.**

- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
- Fonds municipal vert<sup>MC</sup>



**Réaliser un inventaire des installations sanitaires et évaluer leur conformité.**

- Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert

### Quantité d'eau



**Instaurer des mesures de contrôle visant à diminuer la consommation d'eau chez les grands utilisateurs.**

### Intégrité des écosystèmes aquatiques



**Instaurer des mesures de contrôle visant à protéger les milieux humides.**



**Mettre en place des mesures de contrôle pour protéger les milieux riverains.**



**Déterminer des secteurs prioritaires de revégétalisation.**



**Revégétaliser les berges où l'on retrouve une problématique d'eutrophisation et d'érosion des berges.**

- Programme de financement communautaire ÉcoAction
- Subvention Unilever—Evergreen pour la bonne gestion du milieu aquatique et la conservation de l'eau